



Sci composée de 4 actionnaires et remboursement a un non actionnaire

Par **colombe33**, le **19/09/2018 à 13:54**

bonjour, je suis actionnaire dans une sci familiale composée de 4 freres et soeurs, nous venons d'effectuer une vente et nous souhaiterions rembourser nos parents qui nous ont soutenu financièrement mais qui n'apparaissent pas dans la sci, cela est il possible? et de quelle facon doit on proceder?

Par **Visiteur**, le **19/09/2018 à 16:31**

Bonjour, rnVous pouvez certainement faire chacun un retrait de votre compte courant respectif dans la sci.rnComment a été matérialisée cette aide de vos parents au départ ?

Par **colombe33**, le **22/09/2018 à 09:35**

ils ont payé le credit pendant un certain temps, mais ils nous ont donné l'argent en liquide, il faudrait donc que chaque actionnaire fasse un don personnel sur ses benefices? combien peut on leur donner sans que cela soit imposable?

Par **colombe33**, le **22/09/2018 à 09:52**

le pret a etait notifié sur un proces verbal d' assemblée generale est ce suffisant comme justificatif?